



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE



Foix, le 10 mars 2020

MOTION INTER-SYNDICALE POUR LE CDAS 09

Monsieur le Président,

Lors du dernier CDAS , le 19 novembre 2019, les organisations syndicales ont demandé que le poste vacant depuis le 1^{er} septembre 2019 à la délégation de l'action sociale soit pourvu.

L'intérim assuré par Mme Rossetti, déléguée de l'action sociale dans le Tarn est désormais terminé conformément à ce qui nous a été annoncé et ce depuis le 31 Décembre 2019.

Or depuis nous n'avons aucune nouvelle de votre part !

Nous sommes déjà début mars et aucune décision en matière d'action sociale au sein du département de l'Ariège n'a pu être prise.

Mme Aurélie Le Bosse n'a pas pris contact avec les représentants des personnels de l'Ariège, par conséquent les actions prévues ne seront peut-être pas possibles et un agent de l'Ariège à tout autant droit qu'un agent de la Haute Garonne à des sorties et un arbre de Noël.

Depuis nous restons sur les informations délivrées lors du dernier CDAS par vous, Mr le Président et Mme Le Bosse, à savoir :

- pas de reconduction de poste décidée par DRH3C,

- la possibilité de solliciter un autre service de l'État présent en Ariège, à laquelle nous nous opposons fermement

C'est une situation doublement inacceptable :

- **par la non reconduction du poste**, vous choisissez de ne pas garantir la même qualité d'une action sociale ministérielle pour tous les territoires
Choix d'autant plus inadapté en cette période de réformes privant ainsi les agents d'une action sociale au plus près et mise en œuvre par un agent de notre ministère.

- **par votre mutisme complet et celui de DRH3C depuis.**

Nous vous interpellons aujourd'hui, Monsieur le Président, sur votre obligation de garantir l'action sociale dans le département de l'Ariège.